

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00753-6 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, je suis fière de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action nous permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la rareté de la main-d'œuvre, l'arrimage entre les formations offertes et les besoins en emploi, les défis d'innovation, de transformation numérique, de relève entrepreneuriale et de transfert d'entreprises, la pérennité des services de proximité, la protection des milieux naturels et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'importance de la mise en valeur du territoire au bénéfice des communautés.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre le Saguenay–Lac-Saint-Jean encore plus fort, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Andrée Laforest

Ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Mot du président de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action régional. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Saguenéens et Jeannois.

Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires, les personnes élues et les membres de la société civile ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer cinq priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de mettre en œuvre des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que président, je travaillerai en étroite collaboration avec la ministre responsable du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une plus grande cohérence entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun.

Bien que cette démarche représente une réponse gouvernementale à la vitalisation de notre territoire, je tiens personnellement à remercier les acteurs du milieu, dont la contribution est primordiale à la concrétisation de la Stratégie. C'est par la synergie de l'ensemble des acteurs régionaux que son déploiement aboutira à des réalisations à la hauteur de nos ambitions.

(Original signé)

Dominique Dufour

Directeur régional de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
HQ	Hydro-Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MLF	Ministère de la Langue française
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
MSP	Ministère de la Sécurité publique
OPMO	Opération main-d'œuvre
PÉEIE	Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SGEE	Service de garde éducatif à l'enfance
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Les priorités de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)

La population du Saguenay–Lac-Saint-Jean est plus vieillissante que celle de l'ensemble du Québec. Un solde migratoire interrégional positif relativement récent atténue partiellement le vieillissement, mais le bassin de main-d'œuvre potentielle pourrait tout de même décliner au cours des prochaines années. Dans ce contexte, il est important de déployer des actions permettant d'accroître le réservoir de travailleurs disponibles, ce qui passe, entre autres, par une meilleure adéquation entre la formation et les besoins en emploi.

Les organisations de la région doivent relever différents défis pour demeurer attrayantes et compétitives. Dans le but de favoriser le renouvellement des entreprises et de protéger la propriété de l'intérêt régional, les élus dans le milieu municipal du Saguenay–Lac-Saint-Jean considèrent qu'il est nécessaire de concerter leurs efforts de soutien à l'entrepreneuriat dans trois secteurs : l'innovation et la transformation numérique, la relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprises.

En plus de l'enjeu du vieillissement de la population, le faible degré de littératie, les changements sur le plan de l'immigration et l'inégalité dans la couverture des services entraînent une pression accrue sur les services de proximité, ce qui soulève la question de l'accessibilité pour tous. Des défis apparaissent en habitation, en accès aux services de garde, en transport et mobilité durable, de même qu'en matière de soins de santé. Ces réalités modifient considérablement les besoins des populations, les milieux de vie et l'accès aux services de base pour les différentes communautés qui habitent le territoire. Ainsi, l'importance d'accroître l'accès aux services essentiels et de première nécessité apparaît fondamentale.

Comme ailleurs au Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est touché par des enjeux liés aux changements climatiques. Les choix en aménagement du territoire ont pour objectif d'accroître la résilience des milieux naturels, étroitement liés à la vitalité des communautés. L'aménagement du territoire doit favoriser la protection, la conservation et la valorisation des milieux naturels et des milieux de vie, en prenant en considération l'impact de certains choix sur la santé des populations, de même que l'harmonisation avec les visées de développement de la région. Il importe aussi de prendre en compte les enjeux et les droits des Premières Nations.

Finalement, des défis persistent en matière d'accès et de mise en valeur du territoire régional et certains secteurs font face à des enjeux économiques sérieux. Dans ce cadre, la mise en valeur du territoire public au bénéfice de la vitalité des communautés et de la région prend tout son sens. Le développement régional doit s'accomplir en harmonie avec la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement et du territoire. Dans cette mise en valeur, la collaboration et le travail en partenariat avec les Premières Nations sont des éléments essentiels d'un développement durable.

Les cinq priorités dont la région s'est dotée permettront aux ministères et organismes gouvernementaux régionaux d'aborder ces défis en étroite collaboration avec les municipalités.

Priorité 1 Accroître le bassin de main-d'œuvre disponible et assurer une meilleure adéquation entre la formation et les besoins en emploi

Démarche de mise en œuvre

Pour répondre à la priorité, les partenaires régionaux comptent augmenter la sensibilisation auprès des employeurs quant à la gestion inclusive pour une meilleure prise en compte du potentiel des personnes présentant des obstacles à l'emploi. L'objectif est de favoriser leur intégration et leur maintien en emploi. Dans la même lignée, les partenaires de la région entendent soutenir l'établissement durable des nouvelles populations actives qui s'installent au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en portant une attention particulière à leur intégration et à leur maintien en emploi. Il est considéré comme important de multiplier les initiatives permettant le développement de la littératie, de la numératie et des compétences numériques de la population pour une meilleure adéquation avec les besoins d'un marché du travail en évolution (productivité, transition verte et transition numérique). Finalement, il apparaît nécessaire de renforcer la concertation entre les partenaires des milieux de l'éducation et de l'employabilité en vue d'un arrimage amélioré entre les formations offertes et les besoins de main-d'œuvre. L'objectif est de faciliter les processus de requalification, de formation continue, de diplomation en cours d'emploi et de reconnaissance des acquis.

Priorité 2 Soutenir l'entrepreneuriat dans les défis d'innovation et de transformation numérique, de relève entrepreneuriale et de transfert d'entreprises

Démarche de mise en œuvre

Pour répondre à la priorité, les partenaires régionaux prévoient orienter leurs actions vers l'accroissement du soutien aux entreprises dans leur transformation numérique, notamment par l'adaptation des employés et des gestionnaires aux nouvelles façons de faire. Le déploiement de stratégies de promotion et d'attraction est souhaité pour stimuler l'entrepreneuriat et le repreneuriat en portant une attention particulière à la relève et à la continuité d'entreprises existantes. Finalement, il est essentiel de faire la promotion de l'entrepreneuriat collectif et de l'économie sociale, en plus d'assurer la requalification et le rehaussement des compétences des entrepreneurs.

Priorité 3 Accroître l'accès aux services de proximité en qualité et en quantité sur le territoire, notamment en lien avec l'accès aux services essentiels et de première nécessité auprès des populations âgées

Démarche de mise en œuvre

Pour répondre à la priorité, les partenaires de la région désirent soutenir davantage les milieux de vie et l'accès aux services essentiels et de première nécessité pour les différentes communautés qui habitent le territoire. Il leur importe d'assurer le maintien de l'offre de services de proximité existante et de favoriser l'augmentation de sa couverture territoriale, tout comme le soutien aux services municipaux de base afin de renforcer la capacité des milieux à maintenir les conditions favorables à l'établissement durable de leur population.

Priorité 4 Agir à l'égard des changements climatiques en appuyant les initiatives associées à la protection, à la conservation et à la valorisation des milieux naturels et des milieux de vie

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux entendent privilégier des choix en aménagement du territoire qui ont pour effet d'accroître la résilience et la transition des milieux naturels et des milieux de vie. Dans un même ordre d'idées, il est également souhaité d'améliorer l'adaptation des communautés face aux effets des changements climatiques. Finalement, les partenaires de la région comptent soutenir des initiatives favorisant la protection, la conservation et la valorisation des milieux naturels et des milieux de vie en prenant en considération l'impact de certains choix sur la santé des populations. Ces initiatives doivent aussi s'harmoniser avec les visées de développement de la région ainsi que les enjeux et les droits des Premières Nations.

Priorité 5 Assurer la mise en valeur du territoire public au bénéfice de la vitalité des territoires et de la région en partenariat avec les Premières Nations

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux considèrent que l'ensemble de leurs actions doivent s'inscrire dans une approche soutenant une culture de partenariat avec les Premières Nations et qui tend à les inclure en amont des projets de développement touchant le territoire. Il existe une volonté de poursuivre les initiatives assurant le développement de secteurs clés, tels la forêt, le développement minier et les énergies renouvelables. Il est visé également à favoriser la préservation des activités fauniques et de plein air ainsi que des activités touristiques et culturelles, dans une perspective de mise en valeur du territoire public, afin de contribuer au développement de la vitalité de la région. Finalement, les partenaires régionaux entendent accentuer l'adaptation des entreprises et des systèmes agricoles aux changements climatiques; lesquels ont une incidence économique importante.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Accroître le bassin de main-d'œuvre disponible et assurer une meilleure adéquation entre la formation et les besoins en emploi	
Proportion de nouveaux inscrits dans les programmes menant à des professions visées par l'Opération main-d'œuvre (OPMO)	Augmentation de la proportion de nouveaux inscrits dans les programmes menant à des professions visées par l'OPMO, d'ici 2026-2027 ¹
Soldes migratoires interrégionaux, interprovinciaux et internationaux	Soldes migratoires interrégionaux, interprovinciaux et internationaux positifs
Taux d'activité des 15-64 ans	Augmentation du taux d'activité des 15-64 ans
Priorité 2. Soutenir l'entrepreneuriat dans les défis d'innovation et de transformation numérique, de relève entrepreneuriale et de transfert d'entreprises	
Nombre d'intentions d'entreprendre des promoteurs et nombre d'intentions menées à terme	Augmentation du nombre d'intentions d'entreprendre des promoteurs et du nombre d'intentions menées à terme
Évolution de la maturité numérique des PME de la région grâce à l'outil auto-audit de maturité numérique PME 4.0	Augmentation du nombre d'entreprises ayant utilisé l'outil auto-audit de maturité numérique PME 4.0
Nombre d'interventions en accompagnement Relève auprès des entreprises par les Services de développement économique des MRC	Augmentation du nombre d'interventions en accompagnement Relève et en financement Relève
Nombre d'interventions en financement Relève auprès des entreprises par les fonds locaux d'investissements des Services de développement économique des MRC	Augmentation du nombre d'interventions en accompagnement Relève et en financement Relève
Nombre de transferts d'entreprise	Augmentation du nombre de transferts d'entreprise
Priorité 3. Accroître l'accès aux services de proximité en qualité et en quantité sur le territoire, notamment en lien avec l'accès aux services essentiels et de première nécessité auprès des populations aînées	
Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	Maintien ou diminution de la proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail
Variation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle pour la région	Augmentation du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle

¹ Conformément au Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Enseignement supérieur.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Pourcentage de la population de la région ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Nombre d'enfants en attente d'une place immédiatement dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)	Diminution du nombre d'enfants en attente d'une place immédiatement dans un SGEE
Priorité 4. Agir à l'égard des changements climatiques en appuyant les initiatives associées à la protection, à la conservation et à la valorisation des milieux naturels et des milieux de vie	
Pourcentage du territoire (public/privé) faisant l'objet de mesures de conservation	Augmentation du pourcentage du territoire (public/privé) faisant l'objet de mesures de conservation
Part de la population de la région couverte par un plan climat intégrant les volets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Augmentation de la part de la population de la région couverte par un plan climat intégrant les volets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
Priorité 5. Assurer la mise en valeur du territoire public au bénéfice de la vitalité des territoires et de la région en partenariat avec les Premières Nations	
Retombées économiques de l'industrie agroalimentaire en matière d'emploi et de PIB	Augmentation des retombées économiques de l'industrie agroalimentaire en matière d'emploi et de PIB
Retombées économiques du tourisme en matière d'emploi, plus spécifiquement les emplois des secteurs associés au tourisme au Québec, et le PIB de ces secteurs	Maintien des emplois associés au secteur du tourisme au Saguenay–Lac-Saint-Jean et augmentation des retombées économiques du tourisme
Investissement minier au Saguenay–Lac-Saint-Jean et variation par rapport à l'année précédente	Hausse des investissements miniers au Saguenay–Lac-Saint-Jean
Nombre de jours/visite et/ou de droits d'accès vendus dans les parcs nationaux et les réserves fauniques de la région	Augmentation du nombre de jours/visite et/ou de droits d'accès vendus dans les parcs nationaux et les réserves fauniques
Nombre d'avis de projets éoliens déposés au MELCCFP dans le cadre de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) prévue à la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>	Augmentation de nouveaux avis déposés de projets éoliens dans le cadre de la PÉEIE au MELCCFP

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées et par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions².

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Accroître le bassin de main-d'œuvre disponible et assurer une meilleure adéquation entre la formation et les besoins en emploi		
Élaborer un plan d'action et en coordonner la mise en œuvre pour les enjeux de main-d'œuvre en milieu municipal, notamment en matière de valorisation des postes, de mutualisation des services et de formation	MAMH	MES, MESS, Santé Québec
Intensifier les actions de communication et d'information auprès des municipalités en ce qui a trait aux regroupements municipaux, à la coopération intermunicipale et à la mise en commun de services et d'équipements	MAMH	
Tenir une campagne régionale de valorisation du service public en collaboration avec les municipalités et les ministères basée sur une cartographie des services offerts	MAMH	MESS, MIFI, Santé Québec
Collaborer au sein de la Table interordres afin de favoriser une meilleure adéquation formation-emploi dans la région	MEQ, MES, MESS	
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Développer des collaborations interministérielles permettant un meilleur accompagnement des personnes avec des besoins spécifiques afin de favoriser leur intégration sur le marché du travail	MESS	CNESST, MIFI
Accompagner les entreprises dans le développement d'une culture de formation continue	MESS	MEIE
Contribuer au rehaussement des compétences en littératie, numératie et littératie numérique, notamment pour répondre aux futurs besoins du marché du travail	MESS	MCC, MEIE
Priorité 2. Soutenir l'entrepreneuriat dans les défis d'innovation et de transformation numérique, de relève entrepreneuriale et de transfert d'entreprises		
Offrir une considération supplémentaire aux projets régionaux qui visent l'entrepreneuriat culturel et la relève des entreprises culturelles	MCC	
Mobiliser la Table économique de la Conférence administrative régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean sur les thèmes de l'innovation, de la transformation numérique et du repreneuriat	MEIE	Table économique de la CAR, Santé Québec

² D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Soutenir Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean dans sa réflexion sur les outils à mettre en place pour favoriser l'annualisation de l'offre touristique et la pérennisation des opérations des organisations	MTO	MAMH, MCC, MEIE, MELCCFP, MRNF, SÉPAQ, SRPNI
Soutenir Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la mise en place d'une entente sectorielle visant la pérennisation, l'innovation et l'encadrement sécuritaire de la filière nature-aventure	MTO	MAMH, MEIE, MELCCFP, MSP, SÉPAQ
Priorité 3. Accroître l'accès aux services de proximité en qualité et en quantité sur le territoire, notamment en lien avec l'accès aux services essentiels et de première nécessité auprès des populations aînées		
Coordonner la mise en place d'une vision régionale en matière de services de proximité permettant la réalisation d'actions en ce domaine	MAMH	MEIE, MESS, MFA, MIFI, Santé Québec
Faire connaître davantage l'offre des services gouvernementaux aux citoyens et aux entreprises	MESS	MAMH, MIFI, MLF
Accompagner le Centre de gestion des déplacements du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la réalisation de sa mission	MTMD	Santé Québec
Faire connaître la situation régionale du logement et ses impacts sur la santé et le bien-être de la population	Santé Québec	
Déployer une concertation régionale en matière d'habitation regroupant des ministères, des MRC, des représentants de la Société d'habitation du Québec et des offices d'habitation	SHQ	MAMH
Priorité 4. Agir à l'égard des changements climatiques en appuyant les initiatives associées à la protection, à la conservation et à la valorisation des milieux naturels et des milieux de vie		
Fournir à un organisme municipal, préalablement identifié par la direction régionale, un accompagnement en amont dans l'adaptation de son territoire face aux inondations et à l'érosion	MAMH	MSP
Mettre sur pied une table régionale en environnement et en changements climatiques (ou joindre un comité existant)	MELCCFP	MAPAQ, MTO, Santé Québec
Adapter les pratiques sylvicoles pour rendre les forêts du domaine de l'État plus résilientes et résistantes face aux changements climatiques	MRNF	
Accroître la cohérence des actions entourant la vérification des actifs routiers situés à la fois sur le réseau du MTMD et en territoire public par le déploiement en amont de consultations qui rejoignent l'ensemble des acteurs touchés	MTMD	MELCCFP, MRNF
Améliorer la connaissance des risques climatiques et agir de manière concertée sur le territoire	Santé Québec	

Priorité 5. Assurer la mise en valeur du territoire public au bénéfice de la vitalité des territoires et de la région en partenariat avec les Premières Nations		
Améliorer les communications entre les ministères/organismes et les MRC en instaurant un comité de la CAR	MAMH	CAR
Fournir à un organisme municipal une connaissance et une compréhension de sa participation financière dans un projet éolien	MAMH	Hydro-Québec
Mettre en place un mécanisme d'échange entre les membres de la CAR, Mashteuiatsh et Essipit	MAMH	CAR
Soutenir la mise en œuvre de la planification stratégique 2024-2030 à l'aide de l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean	MAPAQ	MAMH, MEIE
Intégrer dans l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire des actions pour mettre en place un système alimentaire régional durable	MAPAQ	MAMH, MEIE, Santé Québec
Promouvoir le processus d'attribution des droits fonciers sur les terres du domaine de l'État à des fins commerciales et industrielles et les leviers financiers disponibles	MRNF	MAMH, MEIE
Informar les intervenants locaux de la portance des ponts ayant fait l'objet d'une surveillance dans les forêts du domaine de l'État du Saguenay–Lac-Saint-Jean	MRNF	
Mettre en valeur le territoire régional en bonifiant des belvédères et haltes routières qui offrent une vue du paysage et situés, notamment, en territoire public	MTMD	MAMH, MRNF, MTO
Coordonner une table de concertation régionale sur les véhicules hors route axée sur les résultats et favorable à la mise en place de projets pilotes	MTMD	MAMH, MELCCFP, MRNF, MTO, SÉPAQ
Recourir à la main-d'œuvre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pour la réserve faunique Ashuapmushuan	SÉPAQ	

